

**Objet : Délib.2011.38 Choix des délégués et suppléants pour élections sénatoriales du 25 septembre 2011.doc**

**L'an deux mille onze et le dix-sept juin,  
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.**

**Date de convocation : 10 juin 2011**

**Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Guy BATTAGLINI, Eric CLO,**

**Mesdames Daphné GAULT, Noélie LASCOLS.**

**Absents excusés : Sylviane VANEL, Sylviane MONNOT, Annick MOURARET, Franck DENOLLY, Stéphane JODARD, Pierre VALVERDE, Michel RÖDEL.**

**Secrétaire de séance : Mr Michel CROS**

Monsieur le Maire indique que c'est à la demande de M le Préfet de l'Isère que le conseil municipal est réuni pour procéder à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants chargés de le représenter pour les élections sénatoriales, dont la date est fixée au 25 septembre prochain.

Après avoir constaté que le bureau de vote était organisé conformément à la procédure, les membres du conseil municipal présents, constituant le quorum requis, ont procédé à l'élection de 3 délégués et de 3 suppléants en déposant dans l'urne leurs bulletins à l'appel de leur nom.

Ils ont ensuite procédé au dépouillement dont les résultats ont été dûment communiqués et affichés conformément à la procédure.

**Les résultats ont été les suivants :**

<b>Délégué élu GUILLET Pierre :</b>	<b>8 voix</b>
<b>Délégué élu BARRAUD Patrick :</b>	<b>8 voix</b>
<b>Délégué élu GERIN Didier :</b>	<b>8 voix</b>
<b>Suppléant CROS Michel :</b>	<b>8 voix</b>
<b>Suppléant GAULT Daphné :</b>	<b>8 voix</b>
<b>Suppléant CLO Eric :</b>	<b>8 voix.</b>

**Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.**

**Le Maire :**

**Patrick BARRAUD**